



# Gestion forestière multi-usages au Cameroun

## *Policy brief*

### Mieux valoriser l'ensemble des ressources naturelles dans les concessions forestières

Les concessions forestières constituent le mode d'aménagement principal de l'espace forestier de la partie méridionale du Cameroun. Leur objectif est la production durable de bois d'œuvre, contribuant ainsi au développement économique du pays, tout en conservant la couverture forestière à long terme. Octroyées par l'Etat à des entreprises industrielles privées, les concessions recouvrent également les espaces d'activités coutumières des populations rurales, sans toutefois les prendre toujours pleinement en compte.

La valeur économique et sociale des concessions forestières serait accrue si elles intégraient davantage les usages des communautés. Les codes forestiers y sont globalement favorables ainsi que certains concessionnaires, mais encore faut-il cibler des mesures pragmatiques répondant aux difficultés réelles des acteurs en présence et aux moyens disponibles.

#### Les questions abordées par cette composante du projet

- Les principaux usages des ressources forestières par les populations rurales ont-ils lieu à l'intérieur des concessions ou, au contraire, dans le domaine rural?
- Existe-t-il des conflits d'usage (ouverts ou latents) opposant les populations et les concessionnaires?
- Quelles sont les mesures pragmatiques permettant de résoudre ces éventuels conflits d'usage et comment les intégrer dans le processus d'aménagement durable des forêts?

« Faciliter la collecte des produits forestiers non-ligneux, promouvoir une chasse responsable, appuyer l'agroforesterie, et encadrer le sciage artisanal sont les enjeux de demain pour l'aménagement forestier en Afrique centrale. »

## Le projet

'Beyond Timber' est un projet coordonné par Bioversity International en collaboration avec les partenaires (CIFOR, IRET-Gabon, UNIKIS-RDC et IRAD-Cameroun) sur financement du Fonds forestier du Bassin du Congo (CBFF). Ce projet a contribué à la fourniture des outils pouvant permettre de réconcilier les besoins de l'industrie forestière avec ceux des populations riveraines à six concessions forestières échantillonnées au Cameroun, au Gabon et en RDC. La thématique de gestion forestière multi-usages fait partie intégrante de la composante socio-économique de ce projet, dont les activités de recherche se sont effectuées dans 34 villages autour de 6 concessions forestières au Cameroun, au Gabon et en RD Congo. Les résultats et recommandations suivants ne concernent que le Cameroun.

## Recommandations

1. Le Ministère en charge des forêts clarifie le statut des séries et enclaves agroforestières à l'intérieur des concessions.
2. L'administration en charge des forêts formalise le sciage artisanal en facilitant l'accès aux petits permis d'exploitation pour les scieurs artisanaux avec le soutien financier ou technique des entreprises forestières.
3. La révision de la loi forestière devrait permettre la vente à l'échelle locale des produits tirés de l'exercice des droits coutumiers dans les concessions.
4. Les entreprises forestières facilitent l'installation de structures de micro-crédit permettant de soutenir l'entrepreneuriat individuel dans les villages.
5. Les administrations contrôlent le respect des obligations sociales des entreprises forestières vis-à-vis des populations locales et sanctionnent effectivement les manquements.
6. L'administration avec l'appui des entreprises forestières renforce son contrôle de la circulation des gibiers sur les pistes des concessions, avec une attention particulière portée aux espèces protégées.

## Les principaux résultats

1. Des enclaves d'agriculture vivrière sont présentes de manière significative à l'intérieur des concessions: alors que l'agriculture constitue une activité interdite par le code forestier, les concessionnaires sont relativement impuissants et, tout comme l'administration, tolèrent cet état de fait, tout en essayant d'endiguer son expansion.
2. La plantation d'essences ligneuses à l'intérieur comme à l'extérieur des concessions est une option délicate à mettre en œuvre en raison de l'absence de sécurisation juridique et de rendement financier à long terme.
3. Dans le cadre de la loi actuelle, il n'existe pas de solutions efficaces pour lutter contre la chasse commerciale et le sciage artisanal.
4. L'impact des actions sociales des entreprises forestières en faveur des communautés est très souvent considéré comme insuffisant.

Pour plus d'information contacter : [g.lescuyer@cgiar.org](mailto:g.lescuyer@cgiar.org)

Rédigé par Guillaume Lescuyer, 2014



RESEARCH PROGRAM ON Forests, Trees and Agroforestry